



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

**Groupe de document :** 26-9341-4  
**Date de parution :** 2025/06/13

**Numéro de la version :** 12.00  
**Remplace la version datée de :** 2020/10/21

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

### SECTION 1 : Identification

#### 1.1 Identifiant du produit

Décapant pour Plinthes TroubleShooter(MC)

#### Numéros d'identification de produit

UU-0093-0225-6 XN-1015-7772-6

#### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

##### Utilisation prévue

Usage industriel.

##### Utilisation spécifique

Nettoyage et entretien des sols durs et des surfaces encrassées.

##### Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

#### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada  
**Division:** Division des produits d'entretien des bâtiments et des services commerciaux  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Site Web :** www.3M.ca

#### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

### SECTION 2 : identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Aérosol: Catégorie 2.

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 1.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 1.

## Décapant pour Plinthes TroubleShooter(MC)

### 2.2. Éléments d'étiquette

#### Terme d'avertissement

Danger

#### Symboles :

Flamme | Corrosion | Risque pour la santé |

#### Pictogrammes



#### Mentions de danger

Aérosol inflammable. Contenant pressurisé : Peut exploser s'il est chauffé.

Provoque une irritation cutanée. Provoque des lésions oculaires graves.

Cause des dommages aux organes: système cardiovasculaire.

#### Mises en garde

#### Prévention :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les vapeurs, les poussières ou les aérosols. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Porter des gants de protection, une protection oculaire et des dispositifs de protection pour le visage.

#### Réponse:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES

YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut

être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. En cas d'irritation

cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

#### Entreposage :

Garder sous clef. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 122°F (50°C).

#### Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

### 2.3. Autres risques

Aucun connu.

9% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

## SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

| Ingrédient                       | Numéro CAS | % par poids                  | Nom Commun                              |
|----------------------------------|------------|------------------------------|-----------------------------------------|
| Eau                              | 7732-18-5  | 65 - 75                      | Eau                                     |
| 1-BUTOXY-2-PROPANOL              | 5131-66-8  | 10 - 20 Secret Fabrication * | Éther monobutylique de propylène glycol |
| Gaz de pétrole liquéfiés adoucis | 68476-86-8 | 5 - 10 Secret Fabrication *  | Gaz de pétrole liquéfiés adoucis        |
| 2-aminoéthanol                   | 141-43-5   | 1 - 5 Secret Fabrication *   | Éthanolamine                            |

\*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

## SECTION 4 : Premiers soins

### 4.1. Description des premiers soins

#### Inhalation :

Transporter la personne à l'air frais. Consulter un médecin.

#### Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux :

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

#### En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

### 4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

L'exposition au produit pourrait accroître l'irritabilité du myocarde. Ne pas administrer de médicaments sympathomimétiques, à moins qu'ils ne soient absolument nécessaires.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction appropriés

Le matériau ne brûlera pas. Utilisez un agent d'extinction adapté au feu environnant.

### 5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

### 5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

### 5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Porter un équipement de protection complet (Bunker Gear) et un appareil respiratoire autonome (SCBA).

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une

## Décapant pour Plinthes TroubleShooter(MC)

source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement.

### 6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égouts ou les plans d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Si possible, sceller les récipients non étanches. Placer les récipients non étanches dans un endroit bien ventilé, préférablement sous une hotte d'évacuation fonctionnelle, ou, au besoin, à l'extérieur sur une surface imperméable jusqu'à ce que l'emballage approprié pour le récipient ou son contenu soit disponible. Confiner le déversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse extinctrice résistante aux solvants polaires. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

## SECTION 7 : Manipulation et entreposage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas utiliser dans des espaces clos ni là où il y a très peu ou aucun mouvement de l'air. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. Ne pas vaporiser à proximité des flammes ou des sources d'inflammation. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.).

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 122°F (50°C). Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

## SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient     | Numéro CAS | Agence | Type de limite       | Mentions additionnelles |
|----------------|------------|--------|----------------------|-------------------------|
| 2-aminoéthanol | 141-43-5   | ACGIH  | MPT:3 ppm;STEL:6 ppm |                         |

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

### 8.2. Contrôles d'exposition

#### 8.2.1. Mesures d'ingénierie

Ne pas demeurer dans une zone où l'apport en oxygène peut être déficient. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution

## Décapant pour Plinthes TroubleShooter(MC)

générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

### 8.2.2. équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Écran facial plein

Lunettes de protection ouvertes.

#### Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Caoutchouc Butyle

Néoprene

Caoutchouc nitrile

#### Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques

Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

## SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                      |                                    |
|--------------------------------------|------------------------------------|
| État physique                        | Liquide                            |
| Aspect physique spécifique:          | Aérosol                            |
| couleur                              | Incolore                           |
| Odeur                                | Éther doux                         |
| Valeur de seuil d'odeur              | <i>Pas de données disponibles</i>  |
| pH                                   | 11 - 12 [Détails:(concentré)]      |
| Point de fusion/Point de congélation | <i>Ne s'applique pas</i>           |
| Point d'ébullition                   | Environ 100 °C                     |
| Point d'éclair :                     | <i>Ne s'applique pas</i>           |
| Vitesse d'évaporation :              | <i>Pas de données disponibles</i>  |
| Inflammabilité                       | Aérosol inflammable : Catégorie 2. |
| Limites d'explosivité (LIE)          | <i>Pas de données disponibles</i>  |
| Limites d'explosivité (LSI)          | <i>Pas de données disponibles</i>  |
| pression de vapeur                   | <i>Pas de données disponibles</i>  |
| Densité de vapeur relative           | <i>Pas de données disponibles</i>  |
| Densité                              | 0,95 g/ml                          |

## Décapant pour Plinthes TroubleShooter(MC)

|                                            |                            |
|--------------------------------------------|----------------------------|
| Densité relative                           | 0,95 [Ref Std:Eau=1]       |
| Hydrosolubilité                            | Totale                     |
| Solubilité (non-eau)                       | Pas de données disponibles |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau     | Pas de données disponibles |
| Température d'inflammation spontanée       | Pas de données disponibles |
| Température de décomposition               | Pas de données disponibles |
| Viscosité Cinématique                      | 75,8 mm2/sec               |
| Composés Organiques Volatils               | 25 - 30 % en poids         |
| Pourcentage de matières volatiles          | 90 - 100 %                 |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts)  | 500 - 900 g/l              |
| Essai d'inflammabilité dans un espace clos | 293,67 s/m <sup>3</sup>    |

|                                 |                   |
|---------------------------------|-------------------|
| Caractéristiques des particules | Ne s'applique pas |
|---------------------------------|-------------------|

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4 Condition à éviter

Chaleur  
La lumière.

### 10.5 matériaux incompatibles

Acides puissants  
Agents oxydants forts.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

| Substance           | Condition    |
|---------------------|--------------|
| Monoxyde de carbone | Non spécifié |
| Bioxyde de carbone  | Non spécifié |
| oxydes d'azote      | Non spécifié |

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Signes et symptômes d'exposition

## Décapant pour Plinthes TroubleShooter(MC)

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

### Inhalation :

Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

### Contact avec la peau :

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur

### En cas de contact avec les yeux :

Corrosion (brûlures oculaires) : les signes et les symptômes sont notamment un embrouillement de la cornée, des brûlures chimiques, de graves douleurs, une dilacération, des ulcérations, une réduction significative ou une perte totale de la vue.

### Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

### Autres effets de santé:

### Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Une seule exposition au-delà des limites recommandées, peut causer : La sensibilisation cardiaque: les signes et les symptômes peuvent inclure un rythme cardiaque irrégulier (arythmie), malaise, douleur thoracique, et peut être fatale.

### Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

### Toxicité aiguë

| Nom                              | Voie                      | Espèces                   | Valeur                                              |
|----------------------------------|---------------------------|---------------------------|-----------------------------------------------------|
| Produit général                  | Dermale                   |                           | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg |
| Produit général                  | Inhalation - Vapeur(4 h)  |                           | Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l     |
| Produit général                  | Ingestion                 |                           | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg |
| 1-BUTOXY-2-PROPANOL              | Dermale                   | Rat                       | LD50 > 2 000 mg/kg                                  |
| 1-BUTOXY-2-PROPANOL              | Inhalation - Vapeur       | Rat                       | LC50 > 8,5 mg/l                                     |
| 1-BUTOXY-2-PROPANOL              | Ingestion                 | Rat                       | LD50 2 124 mg/kg                                    |
| Gaz de pétrole liquéfiés adoucis | Inhalation-Gaz (4 heures) | Rat                       | LC50 277 000 ppm                                    |
| 2-aminoéthanol                   | Inhalation - Vapeur       | classification officielle | LC50 estimée à 10 - 20 mg/l                         |
| 2-aminoéthanol                   | Dermale                   | Lapin                     | LD50 2 504 mg/kg                                    |
| 2-aminoéthanol                   | Ingestion                 | Rat                       | LD50 1 089 mg/kg                                    |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

### Corrosion/irritation cutanée

| Nom                              | Espèces                | Valeur                          |
|----------------------------------|------------------------|---------------------------------|
| 1-BUTOXY-2-PROPANOL              | Lapin                  | irritant légère                 |
| Gaz de pétrole liquéfiés adoucis | Jugement professionnel | Aucune irritation significative |
| 2-aminoéthanol                   | Lapin                  | Corrosif                        |

### Blessures graves aux yeux/Irritation

**Décapant pour Plinthes TroubleShooter(MC)**

| Nom                              | Espèces                | Valeur                          |
|----------------------------------|------------------------|---------------------------------|
| 1-BUTOXY-2-PROPANOL              | Lapin                  | Irritant grave                  |
| Gaz de pétrole liquéfiés adoucis | Jugement professionnel | Aucune irritation significative |
| 2-aminoéthanol                   | Lapin                  | Corrosif                        |

**Sensibilisation de la peau**

| Nom            | Espèces       | Valeur        |
|----------------|---------------|---------------|
| 2-aminoéthanol | Cochon d'Inde | Non classifié |

**Sensibilisation respiratoire**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Mutagenicité des cellules germinales**

| Nom                              | Voie     | Valeur             |
|----------------------------------|----------|--------------------|
| Gaz de pétrole liquéfiés adoucis | In Vitro | N'est pas mutagène |
| 2-aminoéthanol                   | In Vitro | N'est pas mutagène |
| 2-aminoéthanol                   | In vivo  | N'est pas mutagène |

**Cancérogénicité :**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Effets toxiques sur la reproduction****Effets sur la reproduction et/ou le développement**

| Nom            | Voie      | Valeur                              | Espèces | Résultat de l'essai                            | Durée d'exposition     |
|----------------|-----------|-------------------------------------|---------|------------------------------------------------|------------------------|
| 2-aminoéthanol | Dermale   | Non classifié pour la développement | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 225 mg/kg/jour | pendant l'organogénèse |
| 2-aminoéthanol | Ingestion | Non classifié pour la développement | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 450 mg/kg/jour | pendant l'organogénèse |

**Organe(s) cible(s)****Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

| Nom                              | Voie       | Organe(s) cible(s)                    | Valeur                                         | Espèces               | Résultat de l'essai                            | Durée d'exposition |
|----------------------------------|------------|---------------------------------------|------------------------------------------------|-----------------------|------------------------------------------------|--------------------|
| Gaz de pétrole liquéfiés adoucis | Inhalation | sensibilisation cardiaque             | Risque avéré d'effets graves pour les organes. | Composants similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                    |
| Gaz de pétrole liquéfiés adoucis | Inhalation | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges          |                       | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                    |
| Gaz de pétrole liquéfiés adoucis | Inhalation | irritation respiratoires              | Non classifié                                  |                       | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                    |
| 2-aminoéthanol                   | Inhalation | irritation respiratoires              | Peut irriter les voies respiratoires.          | Homme et animal       | Niveau sans effet nocif observé Pas            |                    |

**Décapant pour Plinthes TroubleShooter(MC)**

|  |  |  |  |  |            |  |
|--|--|--|--|--|------------|--|
|  |  |  |  |  | disponible |  |
|--|--|--|--|--|------------|--|

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

| Nom                              | Voie       | Organe(s) cible(s)                                                                                      | Valeur        | Espèces | Résultat de l'essai                            | Durée d'exposition |
|----------------------------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------|------------------------------------------------|--------------------|
| Gaz de pétrole liquéfiés adoucis | Inhalation | rénale et / ou de la vessie                                                                             | Non classifié | Rat     | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                    |
| 2-aminoéthanol                   | Inhalation | système vasculaire   foie                                                                               | Non classifié | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 0,1559 mg/l    | 28 jours           |
| 2-aminoéthanol                   | Inhalation | système respiratoire                                                                                    | Non classifié | Rat     | LOAEL 0,0102 mg/l                              | 28 jours           |
| 2-aminoéthanol                   | Inhalation | cœur   Système endocrinien   système immunitaire   Système nerveux   yeux   rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 0,1559 mg/l    | 28 jours           |
| 2-aminoéthanol                   | Ingestion  | système vasculaire   foie   rénale et / ou de la vessie   système respiratoire                          | Non classifié | Rat     | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                    |

**Risque d'aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.**

**SECTION 12 : Renseignements écologiques**

Pas de données disponibles.

**SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes d'élimination**

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. L'établissement doit être capable de manipuler les produits en aérosol. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

**SECTION 14 : Renseignements sur le transport**

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

**SECTION 15 : Renseignements réglementaires**

**15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Statut des inventaires**

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

**SECTION 16 : Autres renseignements****Classement des risques par la NFPA**

**Santé:** 3 **Inflammabilité:** 3 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

|                             |            |                                       |            |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| <b>Groupe de document :</b> | 26-9341-4  | <b>Numéro de la version :</b>         | 12.00      |
| <b>Date de parution :</b>   | 2025/06/13 | <b>Remplace la version datée de :</b> | 2020/10/21 |

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**